

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 51 (1922)
Heft: 10

Rubrik: Institute Sainte-Ursule

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tation de la Commission de la dite Bibliothèque, appuyée par le Bureau de la Conférence des Directeurs de Départements d'Instruction publique, et nous autorisons cette vente par l'intermédiaire des écoles ; nous prions le personnel enseignant de s'y prêter avec sa bienveillance accoutumée. Les cartes seront mises en vente à partir du 1^{er} juillet.

Direction de l'Instruction publique.

Retraite des institutrices

Une retraite destinée spécialement aux institutrices sera prêchée à la Villa Miséricorde, à Fribourg. Elle s'ouvrira le lundi 24 juillet, à 17 heures, et se terminera samedi matin, 29.

Les retraitantes trouveront, à la Villa Miséricorde, chambre et pension à 5 francs par jour ; s'inscrire au plus tôt auprès de la Révérende Mère supérieure.

Toutes nos chères collègues du canton sont amicalement invitées à prendre part à cette retraite, et seront les bienvenues.

Le Comité de la Société des institutrices.

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Réunion mensuelle, jeudi 6 juillet, à 2 1/2 heures, à la Villa Miséricorde.

Fédération cantonale fribourgeoise des maitres de gymnastique

L'assemblée annuelle aura lieu à Fribourg, le 8 juillet, à 9 heures du matin, au Café des Grand'Places.

Tractanda :

1^o Protocole ; 2^o Comptes 1921 ; 3^o Nominations statulaires : comités, vérificateurs des comptes ; 4^o Rapport sur les examens (M. Wicht, inspecteur) ; 5^o Exercices pratiques (MM. Wicht et Helfer) ; 6^o Divers.

PAULY ANDRÉ, *secrétaire.*

Institut Sainte-Ursule

Le Pensionnat de Sainte-Ursule invite cordialement ses anciennes élèves à la retraite, qui sera prêchée spécialement pour elles, du 25 juillet au soir au 29 au matin.

La Direction.
